

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2529)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL1124

présenté par

M. Boudié, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

-----

### ARTICLE 6

À l'alinéa 64, substituer aux mots :

« tel qu'il résulte »,

les mots :

« dans sa rédaction résultant »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.